



Reconnaitre et faire face aux situations persistantes de discriminations rencontrées par les habitants des quartiers est aujourd'hui une nécessité pour faire société. De ce fait, la lutte contre les discriminations constitue un axe transversal des contrats de ville 2015-2020 comme prescrit par la loi et doit se traduire par la mise en place de «Plans territoriaux stratégiques» au bénéfice des habitants des territoires et de l'égalité pour tous.

Ce colloque, co-organisé le 26 novembre dernier à Pantin par le CNFPT, le CGET, le Défenseur des Droits, l'IR-DSU et le Réseau RECI avait pour objectif de proposer des premiers éléments de constats, de présenter des expériences menées par des collectivités et des témoignages, afin de comprendre, de s'outiller et agir.

Environ **160 participants** motivés et productifs sont venus trouver des réponses à leurs questions et enrichir les débats. Ils ont pu y trouver des pistes concrètes pour agir en matière de prévention des discriminations.

En préalable à ce colloque, le CNFPT avait mis en place deux "webinaires" (formation à distance via ordinateur). Ces modules de sensibilisation à distance ont permis d'aborder la lutte contre les discriminations sous l'angle juridique ou sociologique pour un public de non-spécialistes.

Le premier, intitulé "**Approche juridique de la discrimination**" était animé par Sophie PISK et Romain BLANCHARD, conseillers juridiques auprès du Défenseur Des Droits. Deux séquences étaient proposées :

1. Discriminations, de quoi parle-t-on ? Cette séquence de sensibilisation a pour objectif de vous permettre de bien discerner ce qui relève d'une discrimination au sens de la loi, de ce qui relève d'autres notions telles qu'une injustice, une injure, une violence... Elle a pour but d'apprendre à déceler les comportements et décisions à risques discriminatoires afin de les prévenir et d'adopter de bonnes pratiques.
2. Face à une discrimination : comment agir ? Concrètement, pour les témoins d'une discrimination : quels outils et quels acteurs mobiliser ? Quels recours envisagés – amiable ou contentieux ? Quelles preuves rechercher ? Sur qui pèse la charge de la preuve ?

L'enregistrement de ce webinaire est disponible ici : <http://cnfpt.adobeconnect.com/p7s3mp1jgda/>

[1]

Le second, intitulé **"Approche sociologique de la discrimination : effet sur le vécu des victimes" et impacts sur les pratiques professionnelles**", était animé par Gaëlle DONNARD et Murielle MAFESSOLI du réseau RECI (Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration - <http://reseau-reci.org/> [2])

Il s'agissait d'aborder la manière dont les discriminations se construisent ainsi que leurs effets sur les personnes qui les subissent. Agir contre les discriminations, c'est à la fois comprendre les mécanismes à l'œuvre et saisir leurs impacts, tant d'un point de vue individuel que collectif.

L'enregistrement de ce webinaire est disponible ici : <http://cnfpt.adobeconnect.com/p8lizr6r8gs/> [3]

Enfin, pour prolonger la réflexion, un outil documentaire est proposé rassemblant les principales productions des partenaires institutionnels, des documents, des vidéos, des sites ressources, etc. Ce "dossier du participant" numérique est accessible via PC, tablette, smartphone, à l'adresse suivante : <http://www.pearltrees.com/insetdunkerque/lutte-discriminations-contrats/id15066219> [4]

Type d'actualites: [Information générale](#) [5]

Dates: Lundi 30 novembre 2015 - 01:00

Thématiques: [Discrimination](#) [6]

[Politique de la ville - DSU](#) [7]

Publié le 30 novembre 2015

URL de la source (modifié le 21/12/2015 - 14:56): <https://irev.fr/actualites-0/retour-sur-le-colloque-la-lutte-contre-les-discriminations-dans-les-contrats-de-ville>

Liens

[1] <http://cnfpt.adobeconnect.com/p7s3mp1jgda/>

[2] <http://reseau-reci.org/>

[3] <http://cnfpt.adobeconnect.com/p8lizr6r8gs/>

[4] <http://www.pearltrees.com/insetdunkerque/lutte-discriminations-contrats/id15066219>

[5] <https://irev.fr/taxonomy/term/4316>

[6] <https://irev.fr/taxonomy/term/3680>

[7] <https://irev.fr/taxonomy/term/3692>